



**SECTION SPORTIVE FOOTBALL
LYCEE JEAN-BAPTISTE LE
TAILLANDIER
www.lycee-jblt.fr**



Sites :

Edmond Michelet 2 Boulevard Jean Monnet 35300 Fougères 02 99 17 22 30 emichelet@lycee-jblt.fr	Saint-Joseph 42 route de Saint-James 35300 Fougères 02 99 99 06 47 stjoseph@lycee-jblt.fr
Notre Dame des Marais 9bis, rue Eugène Pacory BP 30402 35304 Fougères Cedex 02 99 99 13 93 ndmarais@lycee-jblt.fr	

DOSSIER DE CANDIDATURE

A remplir complètement et à retourner pour le 20 mai

**Photo
d'identité
récente**

NOM :

PRENOM :

NOM et COMMUNE de l'établissement d'origine :

Identité de l'élève	
Nom :	Prénom :
Téléphone :	Date de naissance :
Mail :	
Responsables : si parents séparés indiquer les 2 adresses, téléphones et mails	
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :

Scolarité suivie

Année scolaire :	Etablissement fréquenté :	Classe :
2025/2026		
2024/2025		
2023/2024		
2022/2023		
Langues vivantes : 1/		2/

Scolarité envisagée

Année scolaire :	Classe :	Site (Edmond Michelet, Saint-Joseph, Notre Dame des Marais)
2026/2027		
2027/2028		

Clubs fréquentés

Saison :	Club :	Catégorie :	Niveau championnat :
2025/2026			
2024/2025			
2023/2024			
2022/2023			

Poste habituellement occupé* : gardien arrière latéral arrière central

Milieu défensif milieu offensif attaquant

Droitier gaucher

*si plusieurs postes occupés, numérotez par ordre de priorité

Avis du chef d'établissement où le candidat est scolarisé actuellement :

Date et signature :

Fait à, le2026

Signature de l'élève,

Signature des parents,

Il n'y a pas de journée de détection pour la section féminine. Les filles seront choisies via ce dossier. A vous de le remplir correctement et complètement.

Il est très important de contacter un des sites du lycée JBLT pour se pré-inscrire le plus vite possible bien avant cette journée de détection et pour vérifier qu'il y a bien des places dans les filières souhaitées (Général pour Notre Dame des Marais, Professionnel pour Saint-Joseph et Edmond Michelet). Dans le cas contraire, votre enfant peut être sélectionné à la section mais refusé au lycée par manque de place dans la filière souhaitée.

Pour les élèves sélectionnés et entrant dans la section, une participation de 90 euros pour les éducateurs, le transport et les équipements sportifs sera demandée aux familles pour l'année scolaire.